

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, \$1.00 ; un An, \$2.00.
Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Emprunt Romain.

Les souscriptions à l'EMPRUNT ROMAIN sont reçues par le soussigné à LA BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, Grande Rue St. Jacques, No. 6, tous les jours, entre DIX et TROIS heures; les versements devront être faits en souscrivant; un reçu temporaire sera donné en attendant les débentures qui seront données le ou avant le 1er Octobre prochain, duquel jour commencera l'intérêt.

ALF. LAROCQUE,

Agent de l'Emprunt Romain.

SOMMAIRE.—Chronique.—Biographie de l'honorable F. A. Quesnel.—Les Jeunes Convertis.—Les misères du Génie.—De l'Autorité en Philosophie, (suite).—Le mouvement catholique dans l'Anglicanisme, (suite).—Faits Divers.

Chronique.

SOMMAIRE.—L'Emprunt Romain.—L'Autriche, la Prusse et l'Italie.—La France sur le Rhin et au Mexique.—Les Espérances de l'Eglise en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis.—Faits divers.

Nous rappelons encore à nos lecteurs l'EMPRUNT ROMAIN qui a déjà eu tant de succès dans les contrées voisines, et en particulier dans les principaux diocèses des Etats-Unis; et à ce sujet, nous croyons que nous ne pouvons rien faire de mieux que de reproduire un extrait de la circulaire adressée par Mgr. de Montréal au clergé et aux fidèles de son diocèse, où il expose l'excellence et tous les avantages de cette œuvre.

Bien-aimés frères et enfants chéris,

Notre Père commun a jugé à propos d'avoir recours au crédit public pour effectuer un emprunt de soixante millions de francs. J'en ai été informé par une lettre que le Nonce Apostolique de Paris, Mgr. Chigi, m'adressait le 24 mai dernier, et je m'empresse, au retour de la Visite Pastorale, de

vous en faire part, en vous transmettant, avec la présente, les documents officiels qui vous mettront parfaitement au fait de cette question financière.

Cet emprunt doit être facile à réaliser. Car pour l'univers catholique qui est appelé à y contribuer, c'est une bien modique somme que celle de 60,000,000 de francs qui lui est demandée.

Cet emprunt doit être très-avantageux aux prêteurs. Car, comme le dit le digne évêque de Nîmes: "Les titres seront de 500 fr. capital nominal, mais le versement réel ne sera que de 330 fr., bénéfice net, par conséquent, de 170 fr., sur le capital de chaque titre, au moment de la souscription; et pour les 330 fr., déposés, on retirera un intérêt annuel de 25 fr., ce qui donne réellement un intérêt annuel de 7½ pour 100. On comprendra sans peine combien un tel placement est fructueux pour le prêteur." (Circulaire du 19 avril 1866.)

Cet emprunt est sûr, ajoute le même évêque de Nîmes: Car "personne n'ignore avec quelle irréprochable exactitude le Gouvernement Pontifical a toujours satisfait à ses créanciers..... Que si quelque nouvelle révolution venait à le remplacer momentanément par un autre pouvoir, la dette resterait sacrée pour ses spoliateurs." (Circulaire du 19 avril 1866.)

Cet emprunt n'a rien qui doive surprendre. Car, dit le Cardinal de Bonnechose, Archevêque de Rouen: "Ne voyons-nous pas, de nos jours, tous les princes de l'Europe avoir recours au même moyen? Et en est-il un seul qu'on ait réduit, comme Pie IX, à perdre les quatre cinquièmes de ses ressources? Il subsiste pourtant dans cette situation si difficile depuis six ans: Malgré sa gêne, il pourvoit à tout, et fait face à tous ses engagements. Voilà le prodige qu'opère en notre faveur la divine Providence au moyen des libéralités des fidèles. Continuons, N. T. C. F., à servir ainsi d'instruments au Dieu Tout-Puissant... renouvelons-nous chaque jour dans des sentiments de foi et d'espérance, et ne laissons échapper aucune occasion de donner à Jésus-Christ, dans la personne de son représentant sur la terre, des témoignages d'amour et de dévouement." (Lettre du 2 avril 1866.)

Cet emprunt est de plus une bonne œuvre. Car, dit excellemment Mgr. l'évêque de Perpignan: "Ce qui vous déterminera plus vite à répondre au nouvel appel du Souverain Pontife, c'est qu'en souscrivant à cet emprunt vous ferez mieux qu'une